

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'emploi s'exerce sous la hiérarchie du responsable hôtelier, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Selon les compétences mises en œuvre, l'emploi s'exerce sous la responsabilité partagée du responsable hôtelier et du responsable soignant. L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne.

OBJECTIFS

- Etre capable de réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Etre capable de contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Etre capable d'accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé



RNCP 35028

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SERVICE MÉDICO- SOCIAL

TITRE DE NIVEAU 3 (NIVEAU CAP / BEP)
FORMATION OUVERTE
À L'APPRENTISSAGE.

PRÉ REQUIS

-Etre sélectionné suite à un entretien

PROGRAMME

AT 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

Afin de maintenir les locaux et les sanitaires communs ainsi que les locaux administratifs en état de propreté et d'hygiène, l'agent de service médico-social nettoie les surfaces avec les techniques appropriées, dans le respect de la fiche de poste et des modes opératoires. Il tient compte de la présence des résidents.

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires

AT 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

Dans le respect des standards de qualité de l'établissement l'agent de service médico-social contribue au service du linge personnel des résidents, du linge de l'établissement et au service des repas des résidents. Il respecte les consignes et tient compte des projets d'accompagnement personnalisé de chaque résident. Il est à l'écoute de leurs souhaits et participe à la préservation de leur autonomie.

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

AT 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

L'activité s'exerce sous la responsabilité partagée des responsables hôtelier et soignant au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et dans le respect des compétences de chaque métier. L'agent de service médico-social accompagne le résident dans ses déplacements et lors de ses repas. Il est à l'écoute de leurs souhaits et participe à la préservation de leur autonomie en conformité avec le projet d'accompagnement personnalisé du résident. Il respecte les consignes et les limites de la fiche de poste.

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION :

- Evaluations en cours de formation
- Evaluation des périodes en entreprise via bilan
- Évaluations sommatives & de compétences.

CERTIFICATION :

Passage de l'examen sur plateau technique
devant un jury de professionnels.

Le Titre professionnel peut être validé par capitalisation de CCP.
En cas d'échec le CCP manquant peut être repassé sous 5 ans.

MODALITÉS

FORMATION:

450 heures de formation
Effectif du groupe : de 5 à 12
personnes

Lieux de formation
CFA AREFIP
20 rue Docteur Henri Roussel 97430
Le Tampon

PÉDAGOGIQUES :

- Plateau technique : mise en situation (pratique)
- Période en entreprise (stage)
- Blending Learning
- Wifi

SECTEUR

- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
 - Petites unités de vie (PUV)
 - Résidences autonomie
 - Accueils de jour

EN CONTINUE

35h/ semaine
140 h de stage
450 heures de formation
Tous publics

EN ALTERNANCE

Contrat de professionnalisation
et contrat d'apprentissage
7h de formation / semaine le
reste en entreprise
Semaines de regroupement cf
planning
450 heures de formation

DÉBOUCHÉS

- Agent de service hôtelier
- Agent hôtelier
- Agent de service logistique
- Agent de service hospitalier
- Agent de service hébergement
- Agent de service intérieur.

**Dans le cadre de
l'apprentissage, l'apprenti
est rémunéré selon une grille
de rémunération fixée par
l'État.**

ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour un accompagnement personnalisé, prenez contact avec notre référent handicap au 0692 32 87 79 ou par mail à accompagnement@arefip.com

PROCHAINE SESSION

Entrée sortie permanente

TARIF

Formation continue (financement possible via France Travail, CPF, dispositif région) : 4500 €

Apprentissage : entre 6000€ et 7400€ suivant le barème de France compétences (prise en charge par l'OPCO)

DÉLAI DE TRAITEMENT DE DOSSIER

Minimum 2 semaines

NOS ATOUTS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ UNE PLATEFORME D'E-LEARNING
DES PLATEAUX TECHNIQUES ÉQUIPÉS
FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) OFFERTE.

CONTACTEZ-NOUS

Organisme de formation et CFA
24 Cité de la Plaine 97410 Saint-Pierre
SIRET:43378453500042/NDA98970255797
0692618681/arefip97410@gmail.com

Coordnatrice Pédagogique

0692 87 07 42
coordination.pedagogique@arefip.fr

Chargée de recrutement

0693 97 09 32
polerecruitment@arefip.fr

Chargé de relation entreprise

0693 94 79 22
commercial@arefip.fr



www.arefip.fr



A R E F I P



Arefip Formations



CFAAREFIP